



Communiqué de presse
Béthune, le 26 février 2019



Chiffres du transport fluvial 2018 : La relance du secteur agroalimentaire profite au mode fluvial

Voies Navigables de France (VNF) indique que la filière agroalimentaire constitue le secteur enregistrant la croissance la plus importante en 2018 en termes de trafic fluvial de marchandise, avec une progression significative de 12,5% en volumes (13 millions de tonnes) et de 13,9% en tonnes-kilomètres (près 2 milliards de t-km).

Un transport de céréales qui représente plus de 25% de la totalité des marchandises acheminées par voie fluviale en 2018

Cette tendance s'explique par la bonne fin de campagne 2017-2018, après une récolte 2016 particulièrement difficile, et la forte reprise des exports qui en a découlée, notamment pour les produits céréaliers (blé, orge, maïs), qui représentent presque 77% des volumes transportés pour le secteur agroalimentaire (environ 10 millions de tonnes).

	Volumes (en millions de tonnes)	Progression
Blé	6,16	27,9%
Orge	2,12	0,5%
Maïs	1,76	13,3%
Colza	1,1	1,0%
Autres	1,8	-6,5%
Total	13,0	12,5%

Source : VNF

Ces résultats restent néanmoins à nuancer, car la récolte 2018 a été affectée par différents aléas climatiques. En effet, selon les données 2018 du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (AGRESTE), la production nationale de blé tendre reculerait de 6,6% par rapport à 2017, le maïs serait en repli de 14,3% et la récolte d'orge baisserait quant à elle de 7%. Tous ces facteurs laissent augurer un possible recul de l'activité sur la campagne en cours (2018/2019).

Un transport de marchandises alimentaires en croissance sur presque l'ensemble des axes fluviaux nationaux

4 axes fluviaux ont principalement bénéficié du dynamisme du secteur agroalimentaire en 2018 (Seine-Oise, Rhône-Saône, bassin mosellan et Nord-Pas de Calais, cf ci-dessous) et ce, malgré la concomitance de deux phénomènes climatiques exceptionnels, qui ont impacté durablement la navigation sur 3 d'entre eux (des crues importantes sur la Seine et le Rhône, des basses eaux de forte amplitude et de très longue durée sur le Rhin et la Moselle).

Sur le bassin Seine-Oise, le trafic dû à la filière agroalimentaire a augmenté de 17,6% en tonnes et de 19,3% en t-km (premier contributeur à la hausse sur cet axe). Cette croissance s'appuie exclusivement sur la reprise des trafics céréaliers (blé et orge) qui progresse de près de 26% en volume (+27% en t-km) grâce aux flux à destination des silos de Rouen, qui ont représenté 1,84 million de tonnes (+64% par rapport à 2017). En revanche, le transport des denrées alimentaires recule de 19,6% en tonnes et de 17,6% en t-km, en raison d'une réduction des trafics de produits oléagineux.

Le bassin Rhône-Saône a également réussi à enregistrer une progression élevée en 2018, grâce à la filière céréalière, qui reste de loin le premier facteur de croissance sur cet axe, avec une hausse de 27,5% des tonnes transportées et des t-km réalisés.

Le réseau nord a pour sa part enregistré une forte augmentation des exportations de céréales principalement à destination de la Belgique.

Enfin, sur le bassin mosellan, cette filière a connu une croissance de 13,7% en tonnes et 8,6% en t-km sur 2018.

A ce sujet, Guillaume Dury, Directeur du Développement chez Voies navigables de France explique :

« *Les coûts logistiques sont déterminants dans la compétitivité à l'export des céréales françaises.*

Le transport fluvial est particulièrement adapté au flux de produits agroalimentaires car le réseau fluvial dessert des bassins de production importants et permet un acheminement fortement massifié, et donc très économique, directement vers les silos d'expédition des ports maritimes. Il contribue en outre à la diminution de l'impact environnemental du secteur de l'agriculture et de l'agro-industrie puisque ce mode consomme jusqu'à 5 fois moins d'énergie que le transport par la route.

Dans ce contexte, le transport fluvial, est le mode de transport adapté pour accompagner la filière française dans son développement. VNF continuera à aider les entreprises à investir dans des silos ou des sites de transformation bord à voie d'eau, ainsi que dans des outils de manutention adaptés à travers son Plan d'Aide au Report Modal (PARM)¹».

Un trafic fluvial de marchandises globalement stable en France en 2018

Le trafic fluvial de marchandises est globalement resté stable en France en 2018 par rapport à l'exercice précédent, avec 51,7 millions de tonnes transportées (-1,7% par rapport à 2017), représentant près de 6,7 milliards de tonnes-kilomètres (-0,5% en t-km).

« *Les trafics 2018 illustrent pour VNF la nécessité d'accompagner le changement climatique en rénovant et en adaptant ses infrastructures afin de limiter au maximum l'impact des phénomènes exceptionnels sur la navigation. En 2019, VNF continuera à s'engager sur chaque axe de son réseau aux côtés des transporteurs et des ports pour que le fluvial s'affirme encore un peu plus comme une alternative logistique performante pour les acteurs industriels* », déclare Thierry Guimbaud, Directeur général de Voies navigables de France.

¹>> Plus d'informations sur le PARM 2018-2022 :

http://www.vnf.fr/vnf/content.vnf?action=content&occ_id=37366



À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel

Contacts presse

**Voies navigables de France
Direction de la Communication**

Claire Dupont

T. 06.82.68.36.58

claire.dupont@vnf.fr

Agence Manifeste

Olivier Astorg

T. 01.55.34.99.86 / 06.60.72.46 91

olivier.astorg@manifeste.fr